

Master Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé – Parcours : Psychologie clinique et psychopathologie intégrative

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Présentation

Le parcours *Psychologie Clinique et Psychopathologie Intégrative* (PCPI) appartenant à la mention de Master *Psychologie clinique, Psychopathologie et Psychologie de la Santé*, a pour objectif de former des psychologues spécialistes de l'accompagnement des patients présentant des difficultés psychologiques ou des troubles psychopathologiques, et de leurs proches, à tous les âges de la vie.

Il propose aux étudiants une formation spécifique, à la fois théorique et pratique, visant la formation de psychologues cliniciens ayant une vision intégrative de la psychologie clinique et de la psychopathologie, capables d'évaluer les besoins des patients et de leurs proches, de caractériser les difficultés psychologiques, d'identifier les troubles psychopathologiques de ces personnes, et de leur proposer des interventions thérapeutiques adaptées et validées empiriquement.

Les étudiants reçoivent aussi une formation scientifique et de recherche appliquée, leur permettant d'évaluer les interventions qu'ils mettent en place et de proposer des programmes de recherches variés. Ce parcours de master vise donc à former des praticiens-chercheurs de haut niveau.

OBJECTIFS

Ce parcours forme les étudiants à l'évaluation et la prise en charge de patients qui présentent divers troubles psychiques, et ceci aux différents âges de la vie. Les étudiants sont formés

à la pratique clinique auprès de patients et de leurs proches, mais également à la recherche clinique.

Les psychologues diplômés au sein de ce parcours pourront travailler dans des champs et des secteurs variés qui répondent à des besoins actuels, reconnus en santé publique.

L'insertion professionnelle peut se faire dans des structures publiques, parapubliques, associatives ou privées, principalement des services hospitaliers de psychiatrie (infanto-juvénile, adulte, gériatrique ; en intra- et extra-hospitalier), mais aussi des structures médico-sociales, sociales et associatives ou autres centres de soins spécialisés.

Dans toutes ces structures, les diplômés du parcours peuvent avoir une activité clinique mais aussi de recherche, voire les deux.

Enfin, une poursuite en doctorat est possible, pouvant donner lieu à une insertion professionnelle dans l'enseignement supérieur et la recherche (Université, INSERM, CNRS).

COMPÉTENCES VISÉES

Il est attendu que les étudiants diplômés aient des compétences théoriques spécifiques, mais qu'ils aient également des compétences pratiques. Les principales activités visées sont :

- Contribution à la réalisation de diagnostics psychopathologiques (psychiatriques et psychologiques) ;

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

- Prise en charge psychologique individuelle et/ou groupale efficiente ;
- Accompagnement et soutien psychologique auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes et de personnes âgées ;
- Conception, mise en œuvre et évaluation de programme de prévention et d'intervention psychologique en conformité avec le code de déontologie des psychologues et les recommandations nationales et internationales ;
- Mise en place des programmes de prévention, de promotion, d'éducation à la santé, et d'intervention psychologique en conformité avec le code de déontologie des psychologues et les recommandations nationales et internationales ;
- Proposition de dispositifs permettant l'évaluation de l'efficacité de tels programmes.

Programme

ORGANISATION

Le master est organisé sur deux années d'enseignements pratiques et théoriques, découpées en quatre semestres de douze semaines d'enseignement chacun. Les enseignements sont centrés sur la pratique pour favoriser l'insertion professionnelle.

L'étudiant s'inscrit dans le parcours pour les deux années de Master. Certains cours sont mutualisés avec l'autre parcours de la mention.

STAGE

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 500 heures minimum / Master 1 : 200h minimum - Master 2 : 300h minimum

Stages et projets tutorés :

Chaque étudiant doit rédiger un projet de stage qui est

validé par le responsable d'année. Une fois le projet validé, l'étudiant peut établir ses conventions de stages. Il ne peut débuter le stage avant d'avoir obtenu toutes les signatures. Durant l'année universitaire, une supervision de stage en petits groupes (15 étudiants maximum) est associée au stage.

Il est demandé qu'un des deux stages obligatoires soit réalisé dans le domaine de la psychiatrie (i.e., auprès d'utilisateurs présentant des troubles psychopathologiques avérés)

Admission

Titulaires d'un diplôme de licence de psychologie (obtenu ou en cours d'obtention). Le diplôme de licence de psychologie devra être obtenu lors de l'inscription administrative.

PRÉ-REQUIS

Titulaires d'un diplôme de licence de psychologie (obtenu ou en cours d'obtention).

Droits de scolarité :

Les droits d'inscription nationaux sont annuels et fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche. S'y ajoutent les contributions obligatoires et facultatives selon la situation individuelle de l'étudiant.

Des frais de formation supplémentaires peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations [ici](#).

Et après ?

POURSUITE D'ÉTUDES

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Les étudiants qui ont validé le M2 peuvent poursuivre leur cursus universitaire en doctorat.

Les étudiants ont également la possibilité de consolider leur formation universitaire par la réalisation de DU ou DIU ou d'autres formations professionnalisantes visant à accroître le développement de compétences professionnelles spécialisées.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Une enquête a été réalisée fin 2022 auprès des diplômés en juin 2021, soit environ 15 mois après l'obtention de leur diplôme (taux de réponse : 48%). Les résultats montrent que 85% ont trouvé un travail dans le domaine de la psychologie, les 15% restants s'étant réorienté ou n'ayant pas trouvé de travail dans ce domaine. En moyenne, ils ont trouvé un travail en 5 mois (de 0 mois à 12 mois). Ils ont majoritairement un contrat à durée indéterminée et exercent principalement dans la fonction publique.

Contacts

Responsable du diplôme

Géraldine Dorard

Responsable du Master 1

Céline Bonnaire

Responsable du Master 2

Léonor Fasse

Gestionnaire de Scolarité

SCOLARITE MASTER PCPI

Scol-Master-PCPI.psycho@u-paris.fr

En bref

Composante(s)

Institut de psychologie

Niveau d'études visé

BAC +5 (niveau 7)

ECTS

120

Public(s) cible(s)

- Étudiant

Modalité(s) de formation

- Formation initiale
- Formation professionnelle

Validation des Acquis de l'Expérience

Oui

Langue(s) des enseignements

- Français

Capacité d'accueil

65

Lieu de formation

Site Boulogne

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation